Zeitschrift: Traverse: Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire

Herausgeber: [s.n.]

Band: 31 (2024)

Heft: 1: Natur = Nature

Artikel: Ménageries itinérantes à Genève au XIXe siècle : la nature

marchandisée, l'animal réifié

Autor: Jacquemet, Lou

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1055467

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ménageries itinérantes à Genève au XIX^e siècle

La nature marchandisée, l'animal réifié

Lou Jacquemet

«Il se tourna d'un autre côté, acquit des animaux curieux [...]. Le succès le récompensait. Les gros sous pleuvaient et la caisse enflait.»¹

Au XIX^e siècle sur le continent européen, le rapport de l'humain aux animaux est marqué par une recherche de profit économique, se traduisant dans une évolution des pratiques marchandes. L'essor des ménageries itinérantes, espaces temporaires d'exposition animalière entre musée, zoo et cirque, constitue une excellente illustration de cette «commodification» de la nature.² À cette période, la présence de faune exotique en milieu urbain est d'abord stimulée par l'institutionnalisation des sciences naturelles, puis par les politiques d'expansions territoriales coloniales, aspects analysés dans l'historiographie des parcs zoologiques.³ Ces questions sont notamment étudiées au sein des empires: les liens entre zoos, capitalisation croissante des ressources naturelles et institutionnalisation des sciences pour la promotion de l'impérialisme ont été démontrés.⁴ Cette présence animalière permanente dans l'espace urbain répond aussi à des enjeux scientifiques et politiques, relatifs à la construction d'identités nationales et coloniales.⁵ Annelore Rieke-Müller et Lothar Dittrich analysent le rôle des propriétaires des ménageries itinérantes dans la diffusion des sciences ainsi que leur statut social de commerçants dans les espaces germanophones de 1750 à 1850.6 Les ménageries ambulantes circulent alors dans toute l'Europe occidentale, leur essor et leur succès dépassant les frontières des nations impériales.

La présence des ménageries itinérantes à Genève, et en Suisse de manière générale, est notable. Bien que la Confédération ne poursuive pas de politique d'expansion territoriale outremer, la société helvétique entretient comme les États voisins un intérêt particulier envers les territoires extraeuropéens, avec lesquels elle développe des liens étroits, notamment commerciaux. Les éléments discursifs construisant la supériorité de l'homme blanc sur les autres vivants, par le champ lexical de «l'exotisme» et des sciences, sont présents et culminent durant la seconde moitié du XIX^e siècle, avec le développement des zoos humains et d'exhibitions coloniales en Suisse comme dans le reste de l'Europe. Cette marchandisation des animaux dans les ménageries témoigne par ailleurs de la «globalisation commerciale de la nature», nous renseignant sur la distinction

construite entre culture et nature. La ménagerie devient lieu d'observation privilégié de la conceptualisation des rapports économiques entre humain et animal. La marchandisation par l'imaginaire exotique et colonial démontre l'absence d'exception helvétique dans ces processus d'exploitation de la nature soutenus par des discours et des imaginaires coloniaux.

Cette contribution porte spécifiquement sur les ménageries itinérantes faisant étape à Genève. Les documents produits par les marchands forains étant rarement conservés dans les archives institutionnelles, les activités des ménageries et leurs discours sur la nature sont appréhendés par la presse quotidienne locale. Les occurrences du terme de «ménageries» dans le *Journal de Genève* ont été compilées, de la création du journal en 1826 à la fin du siècle, pour constituer un corpus d'articles variés: publicités, comptes rendus de visites ou spectacles, incidents et fictions. Les ménageries sont illustrées par leurs affiches promotionnelles, conservées au centre iconographique de la bibliothèque de Genève. Ces documents sont croisés avec des sources scientifiques et administratives, pour obtenir un panorama plus complet de la place et du rôle de ces spectacles dans la société genevoise. Les archives du Musée académique et les Registres du Conseil renseignent sur l'appréhension scientifique de ce phénomène et sur le rapport des autorités avec ce commerce particulier.

Il s'agit dans cet article d'analyser le processus de «commodification» de la nature qui s'opère dans les ménageries à Genève. Dans un premier temps, l'évolution de la mise en scène des animaux, en recherche constante de renouvellement, est analysée afin de démontrer le caractère marchand des ménageries, au-delà des discours de légitimation basés sur l'importance des connaissances scientifiques pour le public. D'abord présentés sans décor ou contexte, les animaux sont graduellement offerts à la vue du public dans des mises en scène poussées. Dans un deuxième temps, l'analyse détaille les processus de réification successifs auxquels sont soumis les animaux et souligne comment ces multiples transformations de l'animal en marchandise s'inscrivent dans les logiques d'exploitation coloniale. Stimulés par un afflux de spécimens, les forains permettent aux spectateurs ices de consommer de l'exotisme sous diverses formes.

La ménagerie, entreprise d'exploitation commerciale de la nature

L'essor des ménageries ambulantes au XIX^e siècle est lié à une augmentation des échanges intercontinentaux: les avancées techniques dues à l'industrialisation divisent les temps de transports, multiplient les circulations en fréquences et en quantités transportées.¹⁰ Cette augmentation des flux mène à une intensification de l'exploitation des ressources territoriales d'outre-mer, dont les animaux non

indigènes au continent européen. Le développement des politiques territoriales de colonisation en Afrique et en Asie dans la seconde partie du siècle accroît encore le transport des matières premières, y compris vivantes, de ces espaces au profit des métropoles.¹¹

Les «ressources naturelles», dans le cas présent les animaux, sont réifiées comme commodités à posséder et à exploiter. Des raisons variées justifient leur transport en Europe: développement du consumérisme, intérêt pour leurs qualités esthétiques, volonté de divertissement personnel, recherche scientifique, utilité potentielle pour l'agriculture. La recherche de profit économique guide le développement de ces importations, la ménagerie n'étant qu'un exemple des diverses formes que prend l'exploitation commerciale de la nature, sur base d'extraction, de transformation, de (re)production et de mise en scène.

Les forains capitalisent sur ces animaux à travers les spectacles. Les entrepreneurs de ménageries acquièrent auprès d'importateurs des spécimens peu connus du public européen, selon leurs moyens financiers et matériels et selon les arrivages du moment. Ils monétisent l'accès aux animaux dans un espace spécifique et temporaire construit à cet effet, afin d'en obtenir un profit. En 1887, le *Journal de Genève* souligne le succès des ménageries, arguant que «certaines de ces entreprises foraines représentent une valeur considérable» et que leurs propriétaires sont «des industriels qui, par l'importance de leurs maisons, auraient le droit de figurer parmi les notables commerçants». Bien que ces espaces revendiquent aussi une visée de divertissement et un rôle éducatif, le profit est le moteur essentiel de ces entreprises commerciales. Les bêtes sont «vendues» à la consommation d'un public européen qui, au XIXe siècle, est attiré ou tout du moins intrigué par l'«exotisme» des autres régions du monde et des éléments qui les composent. In tripue par l'exotisme des autres régions du monde et des éléments qui les composent.

Comme l'a démontré Jean-François Staszak, l'exotisme n'est pas une caractéristique intrinsèque, mais un point de vue, un discours envers un objet ou un sujet qui le construit comme altérité attirante.¹⁷ Les animaux présentés sont exoticisés par un processus de décontextualisation de leur environnement (naturel) et de recontextualisation, ici dans le dispositif de la ménagerie. La demande et l'intérêt du public genevois pour l'exotique sont à la fois créés et entretenus par divers médias comme la peinture et la littérature, dont les représentations gravent ce bestiaire dans l'imaginaire collectif.¹⁸

Les forains attisent à grand renfort de harangues la curiosité de la population genevoise pour un spectacle visible dans l'espace public, et qui fait donc sa promotion par sa présence même.¹⁹ L'installation des baraques temporaires annonce la venue d'animaux, a fortiori quand elles sont recouvertes de bâches promotionnelles sur lesquelles figurent des paysages considérés comme exotiques dans l'imaginaire occidental.²⁰ En 1887, les toiles extérieures de l'établissement de



Fig. 1: Extrait de Maurice Potter, Lancy, Affiche pour une campagne de bienfaisance, Impression sur papier, 38 × 48 cm, Genève, 1887. Cote vg 1646, Bibliothèque de Genève.



En recommandant sa ménagerie, le soussigné ne peut s'empêcher de remercier l'honorable public de cette ville de ce qu'il a bien voulu la visiter. Il prévient en même temps qu'elle ne sera visible qu'aujourd'hui et demain dimanche. L'heure à laquelle on donne à manger aux animaux est tou-

jours à six heures du soir. Prix des places: premières 1 fl.; secondes 6 sous.

Louis Zanoboni.

Fig. 2: «Annonce publicitaire illustrée de Louis Zanoboni», Journal de Genève, 8. 8. 1832, 5^e page, supplément Nº 63. Numérisée par Le Temps.

la dompteuse Nouma-Hawa, une Ardéchoise née Marie-Louise Grenier²¹ n'ayant jamais quitté le continent européen, dépeignent des savanes dans lesquelles la nature sauvage des bêtes est mise en scène (cf. Illustration 1).²² Soustraits aux regards par les bâches durant le temps de l'exposition, les animaux demeurent visibles pour les curieux lors de leurs transports en cages. Leur nombre, «12 énormes voitures[-cages]»²³ en 1880 pour les frères Pianet, une ménagerie d'exploitants français, donne un aperçu de la taille des collections. Les manifestations animalières, sons et odeurs perceptibles en dehors de la baraque, signalent la présence du spectacle aux clients potentiels donnant un avant-goût de l'expérience sensorielle qu'est la visite.²⁴

Les ménageristes exploitent l'essor de la presse de masse et donc l'élargissement de l'audience potentielle pour ces spectacles en y diffusant des annonces promotionnelles.²⁵ Ils achètent leur encart au journal, facturé à la ligne, pour décrire leurs spectacles par de nombreuses figures de style, exagérations, comparatifs et superlatifs, insistant souvent sur sa nouveauté, son caractère original, unique et inédit. Les spécimens qu'ils présentent sont qualifiés de «très rares et très beaux»,²⁶ leurs collections sont signalées comme «les plus complètes», etc.²⁷ La nature commerciale des spectacles apparaît dans cette constante recherche d'innovation, tant dans le contenu des spectacles que dans la publicité. Cette évolution répond à une croissance de la taille et du nombre de ménageries sur un marché de plus en plus compétitif: la diversification des loisirs et la multiplication des ménageries itinérantes forcent les baraques à se démarquer pour rester rentables. Les registres de l'hospitalier, collectant une taxe sur tous les spectacles dans la cité lémanique, confirment l'augmentation constante des loisirs proposés à la population genevoise dans la première moitié du XIX^e siècle.²⁸

Dans ce contexte concurrentiel, les forains usent de leur créativité et de leur sens du spectacle dans leur promotion: pionnier de la publicité, l'une des toutes pre-

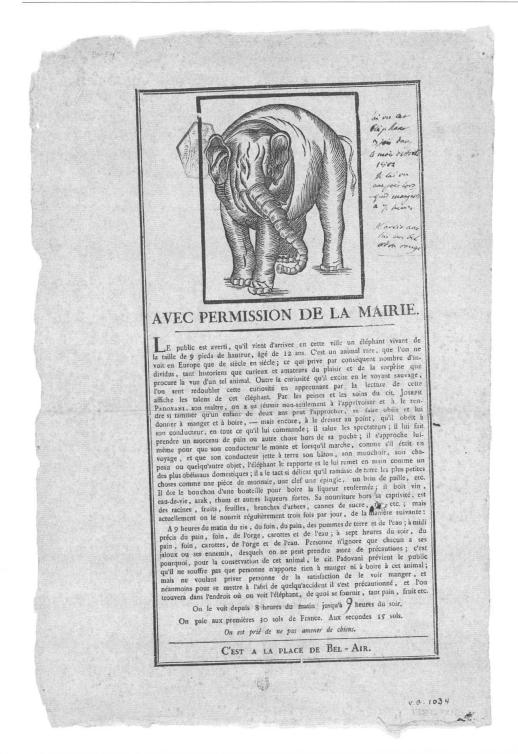


Fig. 3: Genève, Affiche annonçant l'arrivée d'un éléphant sur la place Bel-Air, Impression sur papier, $40 \times 26,5$ cm, 1802. Cote vg 1034, Bibliothèque de Genève.



Fig. 4: Genève, Exposition nationale: Parc de plaisance (théâtre et ménagerie Pianet), Impression sur papier, 32 × 24,5 cm, Imprimerie centrale de Genève, 1896. Cote rec est 0398 f 225 04, Bibliothèque de Genève.

mières annonces illustrées dans la presse genevoise est l'encart de Louis Zanoboni, proclamant l'arrivée de sa ménagerie avec une estampe représentant un lion, qui bien que maigre demeure identifiable (cf. Illustration 2).²⁹ Le développement iconographique des publicités témoigne d'une évolution dans la marchandisation des bêtes. Dans la première moitié du XIX^e siècle, les animaux sont centraux: l'image du lion ou de l'éléphant est mobilisée sans besoin d'éléments additionnels.³⁰ Déjà «rois» des ménageries princières de l'époque moderne, fauves et éléphants sont les bêtes les plus récurrentes dans le matériel promotionnel et donc les plus vendeuses dès le début du XIX^e siècle. À partir des années 1840–1850, la mise en scène des bêtes par l'adjonction d'accessoires ou par la représentation de la figure du dompteur devient plus prééminente.³¹

La dompteuse se tient allongée sur son fauve jouant sur cette promiscuité physique pour renverser les codes et les transgresser. Costumes et mise en scène soulignent cette exposition et cette proximité des femmes dompteuses aux dangers de la nature, mais les dompteuses affirment malgré tout la domination humaine par la maîtrise de leurs bêtes.³² Le dompteur est illustré assis ou face à l'animal, armé d'un fouet signalant plus explicitement le rapport de domination entre les deux. C'est la maîtrise par le dressage ou le domptage qui est mise en avant dans le matériel promotionnel, plus que la bête. Aspect explicitement souligné par les critiques de l'époque,³³ ces spectacles visent donc à mettre en scène la supériorité de l'homme blanc sur la base d'une dichotomie simple et claire: l'homme rationnel et cultivé l'emporte sur la nature sauvage, la force brute de la bête.

Toutes les sources iconographiques disponibles – affiches, lithographies ou photographies – démontrent une évolution semblable dans la marchandisation de l'animal. Factuelles et informatives en début de siècle, les affiches deviennent par la suite plus dramatisées et se recentrent graduellement sur le domptage. Les discours des propriétaires animaliers évoluent en fonction des publics visés: au début du siècle, le rôle éducatif de leurs établissements est souligné pour atteindre un public aux affinités scientifiques. Les ménageristes trouvent cependant un public plus large et donc plus rentable, en présentant l'espace de la baraque comme un lieu de proximité – artificielle et dramatisée – avec la nature. Le temps du spectacle et l'espace délimité de la ménagerie permettent paradoxalement une mise à distance des animaux, agissant comme un moment d'altérisation de la nature pour les spectateurs ices (cf. Illustrations 3 et 4).

De même, les premiers comptes rendus de ménageries dans la presse genevoise sont rédigés comme des notices d'histoire naturelle appréhendant les animaux par leurs apparences et leurs comportements, exposant ainsi l'intérêt scientifique de ces collections.³⁴ Puis, alors que l'exhibition simple fait place à des mises en scène théâtralisées, les critiques de spectacles délaissent la description précise pour souligner les sensations produites par la proximité avec les bêtes. La peur

liée à la nature sauvage et féroce de l'animal dépassée par la capacité de maîtrise du dompteur devient l'intérêt central de ces ménageries. L'exploitation de ce vivant, au service de l'humain pour son utilité et son divertissement, est l'argument de vente principal de ces spectacles, qui assure le succès de l'entreprise commerciale.

L'animal réifié

Par leur approche commerciale de la nature, les propriétaires animaliers poussent le public à la consommation à travers divers processus de «commodification» exploitant ainsi toutes les possibilités de rentabilité de l'animal.

«Le moindre lion adulte, payé cinq mille francs, mange quotidiennement pour neuf ou dix francs de viande. Un tigre ordinaire, payé le même prix, — et j'en payai une paire jusqu'à trente mille francs, - mange pour la même somme. L'éléphant, dont l'achat est fort lourd, comme sa personne, est un peu plus sobre, mais à peine. Les panthères, les jaguars, les ours, les hyènes, les chats sauvages, les loups sont plus discrets; mais leur discrétion vaut encore son poids d'or.»³⁵ Comme décrit ci-dessus par le dompteur français Bidel, l'investissement des ménageries dans leur fonds de commerce est important, car aux coûts d'acquisition s'additionnent le transport et l'entretien. À l'achat de la baraque d'exposition, il faut ajouter les dépenses liées à l'itinérance: voitures de transport, animaux de trait, péages, patentes, locations et autres autorisations d'occupation du domaine public.³⁶ En 1867, la Gazette de Lausanne indique des prix élevés, évoquant à propos des fauves «leur précieuse santé (précieuse est le mot, un lion vaut jusqu'à fr. 8000 et un tigre du Bengale fr. 10 000)».37 En 1885, la ménagerie Bach perd «l'un de ses plus beaux tigres, dont la valeur est de 12 000 fr.» ³⁸ Ces chiffres sont sans commune mesure avec le salaire journalier d'un ouvrier entre 2,5 et 7 francs selon les professions à la même période. La presse souligne par ces chiffres le luxe que représentent ces spectacles.³⁹

Ces importantes dépenses sont compensées par la possibilité pour le propriétaire de rentabiliser chaque spécimen à de multiples reprises sous différentes formes. En transformant la bête en spectacle, il taxe auprès d'un large public l'accès momentané à l'animal, tout en en restant maître. La bête devient produit de consommation inépuisable. Le propriétaire peut également effectuer des locations temporaires: de jeunes étudiants à Metz déboursent la somme de 300 francs afin de faire défiler l'éléphante *Miss D'jeck* quelques heures lors d'un carnaval. ⁴⁰ Les spécimens sont également régulièrement revendus, ce qui contribue à leur circulation: musées, zoos et foires s'alimentent mutuellement. ⁴¹ Comme biens de consommation, objets d'intérêt populaire ou sources de connaissances scienti-

fiques, les animaux circulent entre ces différents espaces, endossant des rôles variés selon les attentes sociales auxquelles ils répondent. Ainsi, de nombreuses transactions sont attestées entre ces différents établissements, parfois par le biais de négociants privés.⁴²

La réification de l'animal de ménagerie est exemplifiée à Genève par le cas d'une autruche et d'un éléphant qui se retrouvent au Musée académique. L'institution, par son réseau d'intermédiaires acquéreurs, obtient en 1826 une autruche vivante arrivant sur le continent au port de Marseille. La plainte de membres de la commission d'administration concernant le prix d'achat et d'entretien trop important mène à la revente de l'animal à l'exploitant italien Manfredi Zaneboni, propriétaire de ménagerie. Les termes de la transaction prolongent la circulation et l'exploitation de l'animal après sa mort. Un des administrateurs du musée, le D' Mayor, portant un vif intérêt à l'autruche comme source d'information scientifique, conditionne sa vente. Zaneboni doit renvoyer la dépouille de l'animal au musée à sa mort pour qu'elle puisse être étudiée:

«Je promets payer à Mr le Dr Mayor deux cent francs de France dès qu'il me les réclamera, si je ne lui renvoie pas l'autruche qu'il vient de me vendre lorsqu'elle sera morte, avec un certificat qui constate que je l'ai fait mettre de suite dans l'esprit de vin.»⁴⁴

La dissection des animaux par les scientifiques les transforme en modèles d'étude. Les restes des bêtes demeurent sources d'informations pour les savants, ou sont modifiés pour être accessibles au grand public. Monnaie d'échange entre institutions scientifiques, ces objets transformés conservent une valeur marchande, d'autant plus qu'une seule dépouille permet de réaliser plusieurs objets. Un éléphant de ménagerie tué à Genève en 1820⁴⁵ devient un modèle taxidermisé: sa peau est utilisée pour figer l'apparence de l'animal tel qu'il était de son vivant. Ses organes sont prélevés et conservés dans l'alcool pour devenir objet d'étude des naturalistes. Son squelette, séparé et nettoyé, est monté pour être exposé dans la salle d'anatomie comparée. Et nettoyé, est monté pour être exposé dans la salle d'anatomie comparée. Cette ossature, pièce centrale du Musée, devient une attraction locale vantée par un guide touristique: «La pièce qui frappe le plus par sa position et par sa taille, est un beau squelette d'Éléphant [sic] tué à Genève en 1820.» Devenu artefact de musée, la présence de l'animal, et par là l'accès des Genevois es à celui-ci, est pérennisée. La chair de l'animal est en outre vendue par une boucherie de la Corraterie aux curieux. Estature de l'animal est en outre vendue par une boucherie de la Corraterie aux curieux.

Les scientifiques locaux ne sont pas les seuls à transformer les dépouilles animales. Les propriétaires tirent eux aussi le maximum de la perte que représente le décès de leurs bêtes. Le dompteur Bidel fait ainsi empailler en toute hâte un crocodile mort inopinément, et le fait passer pour endormi lors des représentations suivantes.⁴⁹ De même, il utilise la peau tannée d'un singe pour agiter les fauves.⁵⁰ D'autres font également des cadavres de leurs bestiaux des lots à gagner: M. Huguet de Massilia, dont les hyènes se sont entretuées à Genève en 1853, tire profit de l'incident en organisant une loterie qui permet à un chanceux d'obtenir la peau de bête transformée en tapis par un pelletier.⁵¹ Pareillement, en 1893 et 1894, Pianet organise sur trois soirs des tombolas ayant pour prix deux daims vivants, ainsi qu'une peau de panthère qui était jusque-là exposée à l'entrée de la ménagerie.⁵² Ces tirages au sort sont l'occasion de faire du profit et d'augmenter la fréquentation des établissements, tout en se débarrassant d'animaux ou d'objets qui présentent un intérêt moindre pour le forain. En 1887, le corps d'un tigre royal de la Ménagerie du Cap tenue par Nouma Hawa, mort lors de son séjour à Lausanne, est acquis par l'école de médecine vaudoise. Sa peau, revendue, fait le bonheur d'amateurs de fourrure genevois.⁵³ En 1893, un ours brun, au caractère trop agité, est tué au fusil et sa viande est vendue par la boucherie Maulet à Plainpalais.⁵⁴

En plus des transformations physiques subies par l'animal, la réification se traduit également dans un certain retrait de leur individualité. Les spécimens demeurent largement interchangeables pour le grand public: rarement nommé individuellement, ils sont transformés en biens de consommation sans identité propre, une denrée à exploiter, une marchandise coloniale. En achetant leur billet d'entrée pour la ménagerie, les Genevois·es cherchent à consommer l'exotisme, sous la forme de l'expérience sensorielle de l'altérité. La présence des ménageries dans la société helvétique s'inscrit dans les liens notamment commerciaux qu'elle entretient avec les territoires extraeuropéens. L'animal de ménagerie présente d'ailleurs cette double altérité, celle du vivant comme animal non humain et celle géographique des territoires dont il est originaire et qu'il incarne symboliquement dans l'imaginaire occidental. Le spécimen ainsi chosifié sert essentiellement de représentant de l'espèce et de vecteur symbolique de territoires naturels à exploiter. En achetant de l'espèce et de vecteur symbolique de territoires naturels à exploiter.

Conclusion

Par l'analyse des coupures de presse relatant les activités des ménageries à Genève, cet article a donc mis en lumière le processus de marchandisation des animaux dans les ménageries. Les encarts publicitaires démontrent une commercialisation des bêtes comme marchandises à part entière, transportées entre les continents et transformées.⁵⁷ Véritables entreprises d'exploitation de la nature, les ménageries innovent et évoluent pour survivre en capitalisant sur les imaginaires coloniaux et contribuent donc en même temps à leur reproduction et à leur diffusion. Cette marchandisation des animaux se manifeste par plusieurs processus de réification, parfois successifs et cumulatifs sur des spécimens vivants

ou morts. L'importation de spécimens, principalement motivée par des intérêts commerciaux, démontre également l'utilité, explicite ou implicite, de cette présence animalière en milieu urbain pour un public européen. Témoin du rapport des populations genevoise, suisse et plus largement européene, à la nature et au reste du globe, la ménagerie révèle également leur besoin d'affirmer une identité occidentale et leur position dans le monde en pleine mutation au XIX^e siècle. Il s'agit de démontrer une maîtrise de la nature et des animaux en les commercialisant, mais également en les intégrant dans un système d'intelligibilité scientifique et en dramatisant la domination humaine à travers le domptage. Les ménageries itinérantes à Genève sont alors d'excellents témoins de la «globalisation commerciale de la nature» qui s'affirme au XIX^e siècle.⁵⁸

Zusammenfassung

Wandermenagerien in Genf im 19. Jahrhundert. Die kommerzialisierte Natur und das Tier als Objekt

Im 19. Jahrhundert war die Beziehung zwischen Mensch und Tier auf dem europäischen Kontinent vom Interesse am ökonomischen Profit geprägt. Beobachten lässt sich diese «Kommodifizierung» der Natur am Aufschwung der sogenannten Wandermenagerien, temporären Tierausstellungen, die Elemente von Museum, Zoo und Zirkus in sich vereinten. Diese erweisen sich als ein hervorragend geeignetes Feld, um die wirtschaftlichen Beziehungen zwischen Mensch und Tier und deren historischen Wandel zu greifen. Die Analyse von in der Westschweizer Presse über ein ganzes Jahrhundert hinweg erschienenen Zeitungsartikeln und Anzeigen zu Menagerien zeigt auf, wie «das Tier» hier in ein «exotisches Konsumprodukt» transformiert wurde. Sowohl lebende Tiere wie ihre toten Überreste wurden verdinglicht und verwertet. Die im Beitrag anhand der Schweiz untersuchte Kommerzialisierung wird ausserdem eingeordnet in den Kapitalisierungsprozess kolonisierter Gebiete, aus denen nicht nur die «exotischen» Tiere beschafft werden mussten, sondern deren Ausbeutung auch die kolonialen imaginären Codes für die Vermarktung der Tiere produzierte.

(Übersetzung: Die Herausgeberinnen)

Notes

- 1 Jean-Baptiste-François Bidel, Les mémoires d'un dompteur, Paris 1888, 11.
- 2 Jean-Baptiste Fressoz et al. «Marchandisation. Appropriations et consommations de la nature», *Introduction à l'histoire de l'environnement* (Repères Histoire), Paris 2014, 55–76; M. T. Lajoinie Domínguez, «L'animal exotique comme vecteur historique. Commerce, symbolique et exhibition d'animaux dans la France du XIX^e siècle», *Çédille*, *revista de estudios franceses* 17

- (2020), 285–306; Elizabeth Zander Meer, Julien Dugnoille (éd.), *Animals Matter. Resistance and Transformation in Animal Commodification* (Human-Animal Studies), Leyde 2022.
- 3 Raj Kapil et al., *Histoire des sciences et des savoirs*, t. 2: *Modernité et globalisation*, Paris 2015; Robert J. Hoage, William A. Deiss (éd.), *New Worlds*, *New Animals. From Menagerie to Zoological Park in the Nineteenth Century*, Baltimore 1996.
- 4 Deniz Dölek-Sever, «Captive Wild Animals as Visual Commodities in the Ottoman Empire. A Historical Review», Middle Eastern Studies 59/4 (2023), 1–17; Harriet Ritvo, The Animal Estate. The English and Other Creatures in the Victorian Age, Cambridge, MA, 1987; Caroline Grigson, Menagerie. The History of Exotic Animals in England 1100–1837, Oxford 2016; Helen Cowie, Exhibiting Animals in Nineteenth-Century Britain. Empathy, Education, Entertainment, Basingstoke 2014.
- 5 Jean Estebanez, «Le zoo comme théâtre du vivant. Un dispositif spatial en action», *Carnets de géographes* 2 (2011); Éric Baratay, Élisabeth Hardouin-Fugier, *Zoos. Histoire des jardins zoologiques en Occident (XVI^e–XX^e siècle)*, Paris 1998.
- 6 Annelore Rieke-Müller, Lothar Dittrich, *Unterwegs mit wilden Tieren. Wandermenagerien zwischen Belehrung und Kommerz 1750–1850*, Marburg 1999.
- 7 Noémie Étienne et al., *Une Suisse exotique? Regarder l'ailleurs en Suisse au siècle des Lumières*, Zurich 2020; Thomas David, Bouda Etemad, Janick Marina Schaufelbuehl, *La Suisse et l'esclavage des Noirs*, Lausanne 2005; Fabio Rossinelli, *Géographie et impérialisme*. *De la Suisse au Congo*, *entre exploration géographique et conquête coloniale*, Neuchâtel 2022.
- 8 Patrick Minder, La Suisse coloniale. Les représentations de l'Afrique et des Africains en Suisse au temps des colonies (1880–1939), Berne 2011; Patrick Minder, «Les zoos humains en Suisse», in Pascal Blanchard et al., Zoos humains et exhibitions coloniales. 150 ans d'inventions de l'Autre, Paris 2011.
- 9 Alan Bewell, «Traveling Natures», Nineteenth Century Contexts 29/2–3 (2007), 94.
- 10 Pierre Singaravelou, Sylvain Venayre (éd.), *Histoire du Monde au XIX^e siècle*, Paris 2017; Bruno Marnot, *La mondialisation au XIX^e siècle* (1850–1914), Paris 2012.
- 11 William Beinart, «African History and Environmental History» *African Affairs* 99/395 (2000), 269–302.
- 12 Ritvo (voir note 4).
- 13 Louise Robbins, *Pampered Parrots and Elephants Slaves*, Baltimore 2002, 9–36; Ritvo (voir note 4).
- 14 Robbins (voir note 13), 9–36.
- 15 Journal de Genève (par la suite JdG), 8.7.1887.
- 16 Anaïs Flechet, «L'exotisme comme objet d'histoire», *Hypothèses* 11/1 (2008), 15–26; Leonid Heller, «Décrire les exotismes. Quelques propositions», *Études de lettres* 2/3 (2009), 317–348; Stefanie Wolter, *Die Vermarktung des Fremden. Exotismus und die Anfänge des Massenkonsums*, Francfort-sur-le-Main 2005.
- 17 Jean-François Staszak, «Qu'est-ce que l'exotisme?», Le Globe 148/1 (2008), 27–28.
- 18 John Berger, «Why Look at Animals?», in John Berger (éd.), *About Looking*, New York 1991; Romita Ray, «The Beast in a Box. Playing with Empire in Early Nineteenth-Century Britain», *Visual Resources* 22/1 (2006), 7–31.
- 19 David Dunant, «Entrée du Mercredi 21 avril 1802» *Cahiers*, Nº 11, Archives David Dunant, Bibliothèque de Genève, Ms.fr.1341–1342, 3171–3192.
- 20 Helen Cowie, «Elephant, Education and Entertainment», *Journal of the History of Collections* 25/1 (2013), 105–111.
- 21 Archives municipales de Lyon, Registres de l'état civil. Mariage Pernet-Garnier, 7. 1. 1868; Henry Thétard, «La Reine des Fauves», *Revue des Deux Mondes* (1951), 325–340.
- 22 Maurice Potter, Lancy. Affiche pour une campagne de bienfaisance, Lancy 1887.
- 23 JdG, 12. 9. 1880.
- 24 Hugues Le Roux, *Les Jeux du Cirque et la vie foraine*, Paris 1889, 99; JdG, 30. 7. 1864; Christopher Plumb, «Reading Menageries. Using Eighteenth-Century Print Sources to Historicise

the Sensorium of Menagerie Spectators and their Encounters with Exotic Animals», *Journal for Eighteenth-Century Studies* 33/4 (2010), 265–286.

- 25 Singaravelou/Venayre (voir note 10), 202–208.
- 26 JdG, 8. 8. 1832.
- 27 JdG, 26. 1. 1896, 7. 6. 1889.
- 28 Grand livre des comptes du Bureau de bienfaisance de la Ville, Genève 1795-1845.
- 29 JdG, 8. 8. 1832. Voir aussi Feuille d'avis vaudoise, 17. 8. 1832.
- 30 JdG, 26. 6. 1833.
- 31 Advinent, JdG, 4. 4. 1843; Tourniaire, JdG, 26. 6. 185; Charles et Kreutzberg, JdG, 16. 8. 1857.
- 32 JdG, 12.8.1882.
- 33 JdG, 15. 8. 1853, 2. 11. 1877.
- 34 JdG, 8. 1. 1829, 15. 1. 1829, 2. 2. 1829.
- 35 Bidel (voir note 1), 162.
- 36 Conseil d'État, «Art. 370», Loi du 18 octobre 1884, Genève 1884; Conseil d'État, «Article Premier», Arrêté du 29 Mars 1887 fixant le Tarif des Patentes d'Artisans et Artistes Ambulants, Genève 1887.
- 37 Gazette de Lausanne (par la suite GdL), 4. 11. 1867.
- 38 JdG, 30. 8. 1885; GdL, 31. 8. 1885; Bernard Degen, «Franc», *Dictionnaire historique de la Suisse*, https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/013671/2013-07-11.
- 39 Émile Chevallier, Les salaires au XIX^e siècle, Paris 1887.
- 40 François-Isaac Mayor, Miss D'jeck, Genève 1837.
- 41 Baratay/Hardouin-Fugier (voir note 5).
- 42 Notice sur l'éléphant mort à Genève le 31 mai dernier, Genève 1820, tiré à part de: Bibliothèque universelle des sciences, belles-lettres et arts. Sciences et arts, Genève 1820, t. 14, 5° année.
- 43 «Séances des 8 et 15 juillet 1826 et 11 et 28 septembre 1826», *Procès-Verbaux de la Commission du Musée Académique*, Cahier N° 3, fol. 57, 59, 66–67.
- 44 *Contrat de vente pour l'Autruche entre Dr. François Mayor et Manfredi Zaneboni*, Genève, 21. 9. 1826, Archives du Musée d'histoire naturelle de Genève, 360.B1.1/1.
- 45 Notice sur l'éléphant mort (voir note 42).
- 46 «Séances des 22 mai 1830, 9 juillet 1831, 11 et 28 septembre 1826», *PVs Commission Musée Académique*, Cahier Nº 3, fol. 173, Cahier Nº 4, fol. 22.
- 47 Gabriel Mortillet, *Indicateur descriptif du Musée d'histoire naturelle et du Musée des antiques de la Ville de Genève*, Genève 1852, 11.
- 48 Notice sur l'éléphant mort (voir note 42); Mortillet (voir note 47), 11.
- 49 Bidel (voir note 1), 69.
- 50 Ibid., 95.
- 51 JdG, 8. 9. 1853.
- 52 Tribune de Genève, 31. 12. 1893, 1./2. 1. 1894.
- 53 GdL, 26. 8. 1887.
- 54 GdL, 28. 1. 1893.
- 55 Plumb (voir note 24), 265–286.
- 56 Paul Bouissac, «Perspectives ethnozoologiques. Le statut symbolique de l'animal au cirque et au zoo», *Ethnologie française* 2/3–4 (1972), 261–262.
- 57 Ibid., 89–90.
- 58 Bewell (voir note 9), 94.